

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Judi 22 septembre 2022

SALON DE L'IMMOBILIER BAS CARBONE – SIGNATURE DE CONVENTION FRANCE 2030

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET L'EPA EUROMEDITERRANEE S'ENGAGENT, AUX COTES DE L'ETAT VIA LA BANQUE DES TERRITOIRES, A BATIR UNE VILLE MEDITERRANEENNE DURABLE

La Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) ont été retenus à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt France 2030, « Démonstrateurs de la Ville Durable » opéré pour le compte de l'État par la Banque des Territoires: un projet qui propose d'imaginer les contours de la ville durable du futur, croisant lieux de vie et lieux d'activités, dans une perspective de durabilité et de résilience climatique liée au contexte euro-méditerranéen.

A l'occasion de la première édition du Salon de l'Immobilier Bas Carbone (SIBCA) qui se déroule à Paris, Laure-Agnes CARADEC Conseillère de la Métropole déléguée au PLUi Marseille Provence, présidente du conseil d'administration de l'EPA Euroméditerranée, et Alexis ROUQUE, directeur régional de la Banque des Territoires PACA, ont signé la convention d'incubation France 2030 pour un démonstrateur de ville durable méditerranéenne.

Euroméditerranée et la Métropole Aix-Marseille-Provence mettent actuellement en œuvre, au nord du centre-ville de Marseille, un travail d'aménagement sur plusieurs espaces en mutation présentant une cohérence d'ensemble : les Fabriques, les Crottes et Smartseille (sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National Euroméditerranée), la Cabucelle et les Docks Libres (sur deux périmètres du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine en cours de contractualisation avec l'ANRU et porté par la Métropole).

Il s'agit de concevoir des lieux de vie mixtes (entre résidentiel et activités économiques productives), avec une influence de l'activité du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, dans ce qui constitue une extension du grand centre-ville sur sa frange littorale en direction du nord de la ville.

« La signature de cette convention est le fruit d'un travail collégial en faveur de la ville méditerranéenne durable de demain. L'objectif est de s'appuyer sur l'innovation comme levier d'amélioration du quotidien des habitants et des usagers notamment par la renaturation avec le futur parc des Aygalades, les nouvelles formes de gestion de l'énergie avec les boucles de thalassothermie, la création d'une centrale de mobilité nouvelle génération sur Euromed II et des logements bas carbone », a déclaré Laure-Agnès Caradec.

« Opérateur du programme Démonstrateurs de la ville durable pour le compte de l'État, la Banque des Territoires se réjouit d'accompagner la Métropole et l'EPAEM, à hauteur de 500 000€ pour l'incubation de son ambitieux projet d'innovation et de transformation territoriale. En phase de déploiement, nos équipes organiseront une seconde instruction du dossier pour mobiliser une enveloppe de 9 500 000€, pour développer des opérations plus durables et inclusives au service

des acteurs économiques et habitants du territoire.» indique Alexis Rouque, directeur régional Banque des Territoires PACA.

Au-delà de son rôle d'opérateur pour le compte de l'Etat, la Banque des Territoires est également engagée sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National au-travers d'investissements contribuant à renforcer son attractivité. Au cours des prochaines années, la Banque des Territoires accompagnera le renouvellement de cette dynamique en mobilisant l'ensemble de ses ressources.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

À propos de France 2030

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>

A propos d'Euroméditerranée :

Depuis 1995, l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) conçoit, développe et construit la ville méditerranéenne durable au cœur de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Labélisé « ÉcoCité » depuis 2009, le périmètre d'intervention d'Euroméditerranée de 480 ha à Marseille constitue un véritable laboratoire d'expérimentation pour tester les solutions, services et dispositifs innovants qui feront partie intégrante de la ville de demain.

A propos de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Créée le 1er janvier 2016, Aix-Marseille-Provence compte plus d'1,8 million d'habitants et comprend 92 communes.

La Métropole exerce les compétences stratégiques majeures qui orientent le développement du territoire dans toutes ses dimensions : développement et aménagement économique, transports et mobilité, aménagement de l'espace métropolitain, politique locale de l'habitat, politique de la ville, gestion des services d'intérêt collectif, protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie. Autant de compétences qui convergent toutes vers le même objectif : renforcer l'attractivité d'un territoire aux nombreux atouts.

Une Métropole audacieuse, dont l'ambition est de compter dans le Top 20 des plus grandes métropoles du monde.